



O.D.G. ASSOCIATION DES VITICULTEURS D'ALSACE
Organisme de Défense et de Gestion des Appellations

Maison des Vins d'Alsace ● 12 avenue de la Foire aux Vins
 B.P. 91225
 ● 68012 COLMAR Cedex

Info@ava-aoc.fr - www.monaoc.com

O.I.A.L

Organisme
 d'Inspection des
 Appellations d'Alsace
 et de Lorraine

RAPPORT DE CONSTAT

Je soussigné *Jacques Riquelme* certifie

avoir constaté ce jour chez *SA HUCEL et fils*

viticulteur, producteur-négociant, cave coopérative (1)

RIQUELME

la récolte de :

Mention	Appellation	Cépage	Volume	T.A.V.N.(*)
<i>SA N</i>	<i>ALSACE</i>	<i>GW</i>	<i>15 hl</i>	<i>2108</i>
<i>SA N</i>	<i>ALSACE</i>	<i>GW</i>	<i>42 hl</i>	<i>200</i>

Le(s) volume(s) correspondant pourra(ont) prétendre à la(aux) mention(s) précisée(s) ci-dessus à condition :

- de ne pas avoir été chaptalisé,
- d'avoir été soumis aux examens organoleptiques des contrôles externes.

Fait à *RIQUELME*, le *16/10/2010*

Signature du producteur

Signature de l'agent ou du
 Contrôleur Qualité de l'O.I.A.L.

(1) rayer les mentions inutiles
 (2) Titre Alcoométrique Volumique Naturel (conversion à 16,83 g/l)